

Bonjour,

J'ai eu hier soir 24 avril une discussion avec Mr Devillairs. Je vous donne l'essentiel en expéditif car j'ai peu de temps

*** Dépôt de contribution à la révision du PLU :**

Je vous laisse faire, par voie numérique, en mettant

- le plan d'ensemble du géomètre
- le plan de détail du géomètre
- l'argumentaire (pdf en pièce jointe à ce mail)

Il s'agit de la version définitive, après correctifs très minimes apportés par le géomètre. Merci de supprimer toutes versions antérieures pour éviter des confusions (la précédente était la v8 !)

Quand vous aurez fait le dépôt, j'enverrai un mail à Mr Philippe Claudel (maire) et à Mme Véronique Perriod (adjointe chargée de l'urbanisme) avec les mêmes pièces

*** Démarches auprès d'aménageurs**

OK, pourquoi pas ? Pas de nécessité d'un aménageur si c'est seulement pour Exincourt (à mon sens il faudrait avoir un contact avec Ideha et avec Habitat 25)

Contexte pour les lotissements peu favorable

Si l'aménageur contacte la mairie, il faut qu'il s'adresse au maire, pas aux services techniques (cela peut être plus favorable et cela montre au maire qu'il y a des projets envisagés)

*** Permis d'aménager :**

Coût pour Exincourt environ 30 000 € HT +/- 2000 (36 000 TTC) incluant

- bornage du périmètre (évite des problèmes ultérieurs avec les voisins si un projet se réalise)
- étude obligatoire par cabinet d'architecture
- étude obligatoire des sols
- permis proprement dit

Si on enlève le bornage, cela enlève un bon tiers du prix

Coût pour Etupes (c'est plus grand) : 40 000 à 50 000 € HT

*** Facture précédente**

Non réglée par les Bourezg. Je vais leur envoyer un courrier par voie postale (le géomètre m'en a parlé sans que je ne le demande, il va nous demander de payer si le problème persiste)

Voilà pour l'essentiel.

Cordialement. François Chenot